

# Les Infos du 10<sup>e</sup>



# Numéro spécial Bilan de mi-mandat



www.mairie10.paris.fr



# QUESTIONS À RÉMI FÉRAUD, maire du 10<sup>e</sup> arrondissement



## A mi-mandat, êtes-vous satisfait du travail réalisé par votre équipe ?

Je suis maire depuis maintenant 3 ans et je dirige une équipe de gauche, qui réunit des élus socialistes, verts et communistes. Chacun des élus de la majorité a une délégation et agit donc concrètement, au quotidien, pour le  $10^\circ$  arrondissement. A mi-mandat, cette équipe est toujours aussi volontariste.

En 3 ans, les réalisations sont déjà très importantes et nous tenons le rythme pour accomplir dans la mandature les engagements pris lors de la campagne municipale de 2008. Depuis l'élection de Bertrand Delanoë il y a 10 ans, la Ville de Paris investit massivement pour préparer l'avenir et améliorer la vie des habitants et, comme tous les arrondissements populaires, le 10° en bénéficie en priorité. La rénovation du Louxor et la transformation de la place de la République en apporteront de nouvelles preuves très bientôt.

#### Que faites-vous pour permettre aux personnes modestes et à la classe moyenne de rester dans le 10° malgré la hausse des prix de l'immobilier?

Notre arrondissement compte aujourd'hui plus de 95 000 habitants et cette augmentation sensible est un bon signe. Cependant, le 10°, malgré les efforts énormes entrepris ces 10 dernières années, reste déficitaire en logements sociaux. C'est notre priorité, car nous voulons préserver la mixité sociale et permettre

à ceux qui vivent dans l'arrondissement d'y rester : plus de 1 200 nouveaux logements sociaux ont ainsi été financés depuis 2008 et, grâce à la détermination de l'équipe municipale de Bertrand Delanoë, nous tenons le cap que nous nous étions fixé de 2 000 logements sociaux créés dans cette mandature.

Néanmoins, face à l'ampleur de la crise du logement, ces investissements, aussi considérables soient-ils, ne suffisent pas. C'est pourquoi je soutiens la proposition de Bertrand Delanoë et de la gauche parisienne d'encadrement des loyers à la première location et à la relocation. Cela nécessite une évolution législative pour laquelle nous militons avec force.

## Quelle place faites-vous aux familles et aux enfants dans le 10°?

Le 10° est un arrondissement dont la population augmente et rajeunit. Nous avons donc une obligation de résultat en ce qui concerne les structures d'accueil de la petite enfance : 126 places de crèche ont d'ores et déjà été créées sur les 300 qui le seront avant 2014. De même pour les écoles, nous avons investi des sommes très importantes dans les établissements scolaires pour en augmenter le confort et la sécurité, et moderniser les cuisines et les réfectoires.

Nous avons bien sûr mis en œuvre la réforme des tarifs de cantine initiée par Bertrand Delanoë, pour que tous les enfants du  $10^{\circ}$  puissent bénéficier de repas de qualité et à des tarifs qui tiennent compte de la situation sociale des familles. Enfin, dans un arrondissement dense et urbain, les jardins et les espaces

de jeux sont très importants : nous avons renouvelé les jeux du jardin Villemin, et de nouveaux espaces verts vont être ouverts aux habitants avant la fin de la mandature.

## Où en est le projet de transformation de l'ancien hôpital Saint-Lazare ?

Je suis très heureux d'avoir pu continuer ce beau projet initié par mon prédécesseur Tony Dreyfus. Depuis 2008, deux équipements supplémentaires ont été réalisés : un centre social, géré par le « Pari's des Faubourgs », et une crèche. Un passage a aussi été aménagé entre le carré Saint-Lazare et le square Alban Satragne pour en faciliter l'accès.

Les travaux du gymnase viennent de commencer et la médiathèque suivra bientôt. Le projet s'achèvera ensuite par l'agrandissement du square Alban Satragne. L'ensemble formera un projet urbain majeur, engagé par la Ville dans un des quartiers populaires qui en a le plus besoin.

## Quelle place accordez-vous à la démocratie locale dans votre action?

Nous avons la chance dans le 10° d'avoir un milieu associatif riche et très actif et des instances de démocratie locale dynamiques. Tous nos projets font l'objet de concertations préalables avec ces acteurs, et sont souvent considérablement améliorés par la participation active des habitants.

Si je suis conscient du manque de confiance des citoyens envers les responsables politiques, je crois que notre action dans le 10° montre notre volonté de proximité et de démocratie.

LES INFOS DU 10°

Retrouvez ce journal sur le site de la Mairie du 10°, en version consultable, téléchargeable et audio : www.mairie10.paris.fr

# LE LOGEMENT: NOTRE PRIORITÉ

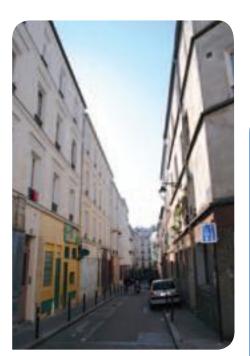
La Ville de Paris créera 40 000 logements supplémentaires d'ici 2014, respectant son engagement pour la mandature d'atteindre à Paris 20% de logements sociaux. Dans le 10°, 2 000 nouveaux logements sociaux seront mis à la disposition des Parisiens. A miparcours, plus de 1 200 ont déjà été financés et nous continuerons nos efforts pour permettre à toutes les catégories de ménages d'accéder à un logement décent.

## ÉRADICATION DE L'HABITAT INSALUBRE

Une opération d'amélioration programmée de l'habitat (OPAH) a eu lieu dans le quartier Jean Moinon/Sainte-Marthe, conjointement à un plan de sauvegarde visant à redresser la situation des immeubles en copropriété qui cumulent des difficultés importantes.

Ce sont 800 logements qui ont bénéficié de cette opération, d'un coût total de 25 millions d'euros, dont 65 % proviennent de financements publics.

La SOREQA (Société de requalification des quartiers anciens), créée afin de lutter contre l'habitat insalubre, traitera progressivement les derniers immeubles insalubres du 10°, comme le 179 rue Saint-Maur (anciennement l'hôtel « 9 Billards »), ou le 30 rue d'Enghien pour y créer des logements sociaux.



• Opération programmée d'amélioration de l'habitat dans le quartier Jean Moinon / Sainte-Marthe





**APRÈS** 

• Un immeuble de la rue Hittorff, avant et après sa réhabilitation

### **POUR UN ENCADREMENT DES LOYERS**

Pour faire face à la flambée des loyers dans le privé, Rémi Féraud et les élus du 10e soutiennent la proposition de Bertrand Delanoë d'expérimenter à Paris un encadrement du prix des loyers à la 1ère location et à la relocation. Cela nécessite un changement de la loi, refusé aujourd'hui par le gouvernement, mais qui devient indispensable.

## **CRÉATION DE** LOGEMENTS SOCIAUX



 7 – 23 rue d'Alsace : des logements sociaux réalisés dans un projet privé, grâce à une réserve inscrite au Plan Local d'Urbanisme par les élus du 10°

- Depuis 2008, 1 221 logements financés.
- Part de logements sociaux dans le 10°
  - > **2001** / 7 %
  - > 2009 / 9 %
  - > **2011** / 10,4 %

Notre objectif est de doubler la part de logements sociaux entre 2001 et 2014.

## MIEUX VIVRE DANS LE 10e

La pollution, la saleté, les embouteillages ne sont pas une fatalité. Dans le 10° comme dans tout Paris, nous avons fait le choix de privilégier les transports en commun et les circulations douces, en particulier le vélo, d'améliorer le confort des piétons et de végétaliser l'arrondissement chaque fois que cela est possible. Et la propreté reste une préoccupation constante.



• La rue La Fayette après les travaux du Mobilien 26

#### **TRANSPORTS**

La volonté de la Mairie du 10° est claire: mieux partager l'espace public en diversifiant l'offre de déplacements au bénéfice des circulations douces et des transports en commun.

- Adoption du plan Vélo 2010 2014 pour favoriser le développement du vélo. Des parkings 2-roues supplémentaires ont été installés.
- Elargissement de certaines **stations Vélib** pour répondre à la demande.
- Introduction des **double-sens cyclables** : 35 rues ont été aménagées.
- Mise en œuvre du Mobilien 26, plus rapide, plus confortable, plus écologique. La rue La Fayette a été aménagée à cet effet : protection de la voie de bus montante, création d'une piste cyclable descendante et report de la circulation descendante sur la rue de Maubeuge.

## AMÉLIORATION DE L'ESPACE PUBLIC

- De nombreux trottoirs ont été élargis pour faciliter la circulation des piétons: haut de la rue du Faubourg Saint-Denis, rue du Château d'Eau, rue de l'Echiquier, rue d'Enghien, rue d'Hauteville, rue Bouchardon, angle des rues Alexandre Parodi et Faubourg Saint-Martin, angle de la rue des Ecluses Saint-Martin et du quai de Jemmapes.
- Aménagement du carrefour Marie et Louise,
   Alibert et Bichat, pour en faire un lieu plus convivial.
- Réfection de la rue du Faubourg-du-Temple, en conservant les pavés qui en font le charme.



**APRÈS** 







• Mur végétalisé, passage des Récollets

## DE NOUVEAUX **ESPACES VERTS**

Dans un arrondissement très minéral, où les parcs et jardins sont rares, notre priorité est d'améliorer la végétalisation de l'espace public et de créer des espaces verts dans chaque quartier :

- La place Raoul Follereau entièrement réaménagée, plus fleurie et agréable.
- Création de parcelles végétalisées devant le square Alban Satragne, et d'un jardin partagé, non clôturé, sur la plus grande d'entre elles. Ce jardin partagé est géré par l'association Jardin et PLU's.
- **Végétalisation** d'un mur situé entre le passage Dubail et le passage des Récollets.
- Remplacement de l'aire de jeux pour enfants du jardin Villemin.
- Création d'un rucher pédagogique dans l'enceinte de l'Hôpital Saint-Louis, avec l'association Ville Mains Jardins.



• Le rucher installé par l'Hôpital Saint-Louis et la Mairie du 10°, pour préserver la biodiversité

Les services de la Ville portent une attention accrue aux rues les plus fréquentées, aux abords des gares, dans le quartier Château d'Eau, dans la rue du Faubourg Saint-Denis, le quartier de Belleville ou le long du canal Saint-Martin. Mais d'autres actions doivent permettre d'améliorer dans la durée une situation qui n'est pas encore satisfaisante :

- Renforcement des verbalisations, organisation d'opérations concertées de nettoiement approfondi (OCNA). Mise en place d'une équipe d'agents verbalisateurs travaillant en lien direct avec la Mairie du 10° et le service de propreté.
- Actions de sensibilisation auprès des commerçants, y compris dans leur langue d'origine pour en améliorer l'efficacité (chinois, arabe et tamoul).
- Augmentation du nombre de corbeilles de rues lorsque cela s'avère nécessaire, par exemple le long du canal.
- Remplacement des anciennes sanisettes par de nouvelles toilettes plus grandes, plus confortables, plus écologiques.

# UN EFFORT SUPPLÉMENTAIRE **POUR LA PROPRETÉ**



Améliorer la propreté est une priorité de l'équipe municipale

## **UN ARRONDISSEMENT DYNAMIQUE**

Le 10° est aujourd'hui au cœur de la transformation de Paris. Il accueille de nouveaux lieux culturels et de nombreux créateurs. Beaucoup d'entreprises et de commerces le choisissent pour s'implanter ou se développer. Ce dynamisme est une chance et nous voulons que tous les habitants puissent en bénéficier.



• La librairie La Plume vagabonde a ouvert rue de Lancry en 2009, grâce à la SEMAEST

#### AGIR POUR LA DIVERSITÉ COMMERCIALE

La SEMAEST, société d'économie mixte de la Ville de Paris, s'est vu confier fin 2007 une mission de promotion de la diversité commerciale dans 2 quartiers du 10°.

Depuis 2008, elle a ainsi favorisé **l'installation de 6 commerces de proximité dans le 10°** : une librairie, une boucherie, un épicier-traiteur, une épicerie fine, un café traiteur bio, une mercerie/atelier de couture. Deux autres locaux ont été acquis et ouvriront bientôt.

Lutter contre la mono-activité dans les quartiers concernés comme Château d'Eau, La Chapelle ou les abords des gares, est un enjeu essentiel pour la qualité de vie des habitants. La Ville de Paris et la Mairie du  $10^{\circ}$  s'y attachent avec la plus grande détermination et souhaitent inscrire cette action dans la durée.

# MÉMOIRE DU 10°



La Mairie du 10° et l'Association pour la Mémoire des enfants juifs déportés du 10° (AMEJD du 10°) ont érigé une stèle dans le jardin Villemin en l'honneur des enfants juifs morts en déportation, qui étaient trop jeunes

pour être scolarisés, et dont la mémoire n'était donc pas honorée par les plaques commémoratives situées sur les façades de nos écoles.

La plaque du monument aux morts dans le hall de la mairie a été remplacée, pour être fidèle aux résultats des recherches entreprises par les associations de **mémoire de la déportation.** 

**« Histoire et Vies du 10° »**, société historique de l'arrondissement, a offert aux habitants une « Traversée historique du 10° » à l'occasion de ses 10 ans, en plus de ses très nombreuses initiatives.

Parmi les événements organisés lors de la journée de commémoration de **l'abolition de l'esclavage**, un film, *Victor Schoelcher*, un homme contre l'esclavage, a été projeté en mairie. Victor Schoelcher, grand artisan de l'abolition de l'esclavage, était natif du 10° arrondissement

## SOUTIEN À L'EMPLOI

#### UNE MAISON DE L'EMPLOI DANS LE 10°

En mai 2010, a ouvert un nouvel équipement public entièrement consacré au dynamisme économique. Destinée à aider les entreprises dans leurs projets et à favoriser le retour au travail des demandeurs d'emploi, la Maison des entreprises et de l'emploi du 10° (MDEE 10) est située au 37 rue Louis Blanc.

C'est un lieu d'information et de conseil, pour les personnes qui sont à la recherche d'un emploi ou qui souhaitent créer leur entreprise et embaucher.

#### FORUMS DE L'EMPLOI

La mairie organise chaque année avec la MDEE 10 un Forum de l'Emploi dans un secteur pour lequel une forte demande existe dans le 10° arrondissement : les services à la personnes, plus précisément les métiers de la petite enfance et de la dépendance.

En mars 2011, la mairie a également accueilli un Forum de l'emploi à destination des cadres, organisé en collaboration avec Pôle Emploi Magenta.



• La Maison des entreprises et de l'emploi du 10°

#### LA CULTURE POUR TOUS

La Mairie du 10° soutient les créateurs, les lieux et acteurs culturels de l'arrondissement et les accueille parfois dans ses murs.

« Les Rencontres photographiques du 10° », biannuelles, fédèrent pendant un mois et demi plus d'une centaine de photographes et plus de 60 lieux partenaires de l'arrondissement. Organisées par l'équipe de la bibliothèque municipale Château d'Eau, elles montrent qu'une manifestation artistique peut être à la fois exigeante et populaire.

La programmation mensuelle « les Mercredix de l'art » a reflété la grande diversité de l'offre culturelle, mettant en lumière des actions menées sur le territoire du  $10^\circ$ . Un exemple : le spectacle Les Inséparables, proposé par la compagnie de danse « les Princes de rien » sur un texte de Marie Nimier et une chorégraphie de Claudia Gradinger, en illustre bien la philosophie : donner à une compagnie professionnelle,



 Intervention de l'artiste Régis-R sur le mur de l'école de la rue Saint-Maur



• Les sculptures de Cem Sagbil devant le square Alban Satragne

qui mène depuis plusieurs années des ateliers avec des publics en grande difficulté, l'occasion de montrer son travail d'artiste, dans une belle complicité avec une grande écrivaine.

L'installation de deux grandes sculptures de l'artiste Cem Sagbil devant le square Alban Satragne est une expérience « d'art dans la ville » très réussie, qui pourra être répétée ailleurs dans l'arrondissement.

Autre ambition : faire entrer l'art dans nos écoles, par exemple en ouvrant une classe d'orchestre avec les professeurs du conservatoire Hector Berlioz à l'école Saint-Maur.

L'équipe municipale soutient également une trentaine de projets par an portés par des artistes ou des associations du 10° arrondissement.

#### VIVRE ENSEMBLE DANS LE 10e

- Dix sur Dix, le forum de la vie locale et des associations, organisé chaque année en septembre, aux Récollets et dans le jardin Villemin, permet aux habitants, aux associations et aux instances de démocratie locale du 10° de se rencontrer et d'échanger dans un cadre convivial et festif.
- Accueil des nouveaux habitants du 10° en mairie par le maire et les élus du 10°.
- Les assises de la démocratie locale, organisées chaque année en mairie avec les animateurs des Conseils de quartier, les

- responsables associatifs du 10° et l'équipe municipale.
- Célébration du **Nouvel An chinois**, dans la rue du Faubourg Saint-Martin et à la mairie.
- Célébration de Newroz, le nouvel an kurde.
- Depuis 2010, organisation de la « Petite Istanbul en fête » dans le quartier de la porte Saint-Denis avec la communauté turque, l'association ACORT et le collectif d'associations Ensemble, nous sommes le 10°.
- Organisation d'une **semaine du développement durable** dans le 10<sup>e</sup> en partenariat avec le réseau associatif de l'arrondissement.
- « Ensemble, nous sommes le 10° » : ce collectif d'associations organise des rencontres multiculturelles tous les ans, avec le soutien de la Mairie du 10°. Débats, expositions, projections de films en plein air, conférences, visites guidées, chaque année sur un thème différent.



• Rémi Féraud et l'équipe municipale accueillent les nouveaux habitants du 10°



 La traditionnelle fête du canal d'Ensemble, nous sommes le 10°

# **NOS PROJETS 2011/2014**







un gymnase et une médiathèque

25-27 rue de l'Echiquier : 19 logements sociaux, une résidence sociale pour jeunes travailleurs et un jardin public



Mise à double sens des Grands Boulevards

> Rue Hittorff : Centre de planification familiale

27 rue du Château d'Eau 80 logements sociaux et une crèche



86 logements sociaux à l'angle des rues La Fayette et Louis Blanc



267 rue du Faubourg Saint-Martin : 16 logements sociaux

Passage Delessert : un gymnase et 69 logements sociaux

Réaménagement de la place Madeleine Braun devant les Récollets

Jardin municipal rue du Chalet







Angle du Faubourg du Temple et de la rue Bichat : 90 logements sociaux et une crèche de 66 berceaux

## LE 10°, ARRONDISSEMENT SOLIDAIRE

Lutter contre l'exclusion pour permettre à tous les Parisiens du 10° de vivre dans des conditions dignes, accompagner les personnes les plus fraqiles, protéger les plus vulnérables. Ce devoir de solidarité est rendu d'autant plus nécessaire par la crise économique que nous traversons et par le désengagement de l'Etat des politiques sociales.

#### **LUTTE CONTRE** L'EXCLUSION

- Ouverture d'un centre d'accueil des mineurs isolés étrangers (AMIE) géré par France Terre d'Asile au 20 boulevard de Strasbourg: 25 mineurs y sont hébergés dans le cadre de l'Aide sociale à l'enfance.
- Ouverture au 118 rue du Faubourg Saint-Martin de 2 structures d'hébergement gérées par les Cités du secours Catholique: une maison-relais et un lieu d'hébergement et de stabilisation réservé aux femmes.
- Ouverture d'un restaurant solidaire : depuis le 15 septembre 2010, le restaurant Emeraude du centre d'action sociale, avenue Claude Vellefaux, accueille le soir des personnes et des familles en grande précarité.



• Restaurant solidaire Vellefaux



• Centre d'accueil des mineurs isolés étrangers, boulevard de Strasbourg

### UNE VILLE ACCESSIBLE

Notre objectif est de rendre la ville et les équipements municipaux accessibles à tous. Cela nécessite des investissements importants mais indispensables :

- Mise en accessibilité de la mairie : création d'une entrée côté rue Hittorff, permettant à tous les publics, y compris les personnes à mobilité réduite, d'avoir accès aux locaux de la Mairie du 10°, conformément à la loi.
- Aménagements de voirie afin de faciliter les déplacements des personnes en situation de handicap, aménagement du gymnase Château Landon, du centre sportif et du centre d'animation Jean Verdier, ainsi que de la bibliothèque Lancry.
- Accessibilité du journal municipal, disponible en version audio et en version texte adaptée à l'usage des personnes mal-voyantes ou aveugles.



Mairie : un nouvel accès pour tous a été aménagé rue Hittorff

## **PRÉVENTION** ET SÉCURITÉ —



•Correspondants de nuit dans le 10e

- Mise en place d'une équipe de **correspondants de nuit** de la Ville de Paris sur les quartiers de la Grange-aux-Belles et du Buisson Saint-Louis. Les correspondants de nuit sont des médiateurs, présents sur le terrain tous les jours de 16h à minuit, dont la mission est de faire en sorte que la rue reste un lieu d'échange et de tranquillité.
- Signature du contrat de sécurité d'arrondissement en juillet 2010 : signé par le maire du 10°, le préfet de police, le procureur de la République, le commissaire central du 10°, l'inspecteur d'académie et l'adjoint au maire de Paris chargé de la sécurité et de la prévention, il représente le cadre de référence de la politique de prévention de la délinquance et de sécurité à mener pendant les trois prochaines années.
- Sécurité routière : opérations de sensibilisation auprès des élèves du 10° et reconstitution d'accidents de la route organisées avec la préfecture de police.

• Soutien aux clubs de prévention qui agissent sur le 10° arrondissement et mise en place de coordinations avec l'ensemble des acteurs sur les sujets de la toxicomanie et de la prostitution.



• Sécurité routière : reconstitution d'accident

## **AGIR** POUR LES EXILÉS

- **Ouverture par la Ville de Paris d'un kiosque** d'accueil et d'information, 218 rue du Faubourg Saint-Martin, géré par Emmaüs et France Terre d'Asile.
- Ouverture en période hivernale de centres d'hébergement provisoires, notamment pour les exilés
- Augmentation des places d'hébergement destinées aux mineurs exilés.
- Lancement d'une pétition, signée par plus de 3 500 habitants du 10°, demandant au Premier ministre que des places d'hébergement supplémentaires soient créées par l'Etat, dont c'est la responsabilité.
- Réalisation par le **conseil de la jeunesse** du 10° d'un documentaire sur les mineurs afghans présents dans le 10° arrondissement : « L'Exil de la dernière chance regard sur les mineurs isolés afghans ».



• Remise à Matignon de la pétition pour l'hébergement des exilés du 10°

# **POLITIQUE**DE LA VILLE

Les projets menés dans le cadre de la politique de la ville sont essentiels pour les quartiers populaires. Malgré le désengagement de l'État, la Ville et la Mairie du 10° continuent leur action pour bâtir un 10° plus juste et solidaire.

- Mise en place d'une régie de quartier, « La Maison du Canal », rue Louis Blanc, pour favoriser l'insertion professionnelle des habitants du 10° les plus en difficulté et créer du lien social.
- Mise en place d'une gestion urbaine de proximité sur les quartiers de la Grange-aux-Belles et du Buisson Saint-Louis pour améliorer le cadre de vie des habitants, en agissant sur la propreté, la sécurité, l'entretien courant, le fonctionnement des équipements municipaux, etc.
- Soutien aux associations du 10° qui agissent dans les domaines de la solidarité, de l'insertion professionnelle, de l'intégration et de l'action culturelle, dans les quartiers concernés par les dispositifs de la politique de la ville: Grange-aux-Belles Buisson Saint-Louis et le quartier des Portes.



#### **PETITE** ENFANCE

Ouverture de nouveaux établissements depuis 2008 :

- crèche municipale de 30 places sur le site de l'ancien hôpital Saint-Lazare, 20 places en garde permanente et 10 en multi-accueil,
- crèche municipale de 60 berceaux, passage Delessert,
- crèche associative Maison Kangourou de 15 places, rue Saint-Quentin,
- crèche associative Maison Kangourou de 15 places, quai de Valmy.

120 places ont été créées depuis 2008, 300 sont prévues dans la mandature.

Création en 2010 d'un **Conseil consultatif des Parents**, qui permet leur meilleure implication dans la vie des crèches et des haltes-garderies.

#### **JEUNESSE**

**Un lieu d'accueil innovant et participatif** pour tous les jeunes du 10° a ouvert à la Grange-aux-Belles. Géré par l'association de prévention spécialisée AJAM, ce lieu, que les jeunes ont baptisé eux-mêmes **10° United** après un vote, est ouvert à des horaires flexibles, le soir et le week-end en particulier.



• Un « Grand conseil » de 10e United

#### **SPORT**

- Aménagement des espaces sous le métro aérien: un terrain de football créé boulevard de la Chapelle et un terrain de basket prévu prochainement, au niveau de la rue Philippe de Girard.
- Signature de conventions avec la Maison des jeunes Saint-Vincent-de-Paul et le Club populaire et sportif du 10°, pour améliorer la participation des filles, des seniors et promouvoir le handisport.
- La ville subventionne également 20 clubs et associations sportives scolaires de l'arrondissement.

Avant 2014, **2 nouveaux gymnases seront ouverts,** ce qui renforcera considérablement l'offre sportive dans le 10°.

# **RESTAURATION** SCOLAIRE

La Caisse des écoles du 10° met l'accent sur la qualité des repas servis dans les restaurants scolaires. Les repas sont confectionnés chaque matin, à partir de **produits frais** livrés plusieurs fois par semaine dans les écoles, par des cuisiniers formés à la restauration collective.

Le choix des produits intègre donc une notion qualitative (AOC, AOP...) et respectueuse de l'environnement (bilan carbone, distance parcourues par les produits...) dans le respect des possibilités offertes par le code des marchés publics.

L'introduction d'aliments issus de l'**agriculture biologique** se fait dans le respect de cette double exigence. Aujourd'hui, les 6 500 enfants et adultes (plus d'1 million de repas servis en 2010) qui déjeunent chaque jour dans les cantines scolaires du  $10^{\circ}$  consomment des produits laitiers exclusivement bio.

#### **AFFAIRES** SCOLAIRES

6 600 élèves fréquentent les écoles maternelles et élémentaires publiques, et 1 650 les collèges publics du 10°. Ces établissements scolaires (maternelles, élémentaires et collèges) appartiennent à la Ville de Paris. Chaque année, des moyens très importants sont consacrés à leur modernisation par la municipalité.

#### • ECOLE POLYVALENTE LANCRY

Extension de l'école polyvalente. Création de locaux pédagogiques. Restructuration des cuisines et du réfectoire.

#### • ECOLE ÉLÉMENTAIRE MARSEILLE

Mise en accessibilité et restructuration du réfectoire.

#### • COLLÈGE BERNARD PALISSY Restructuration des cuisines et des réfectoires.

## • GROUPES SCOLAIRES BELZUNCE ET AQUEDUC

Restructuration des cuisines et des réfectoires.

#### **EN QUELQUES CHIFFRES**

- 10 500 000 euros pour les grosses opérations dans les écoles depuis 2008.
- 1 300 000 euros par an pour les petits
- 210 gardiens et agents techniques spécialisés
- 435 animateurs pour la pause de mid et les centres de loisirs.



• Le nouveau réfectoire du collège Bernard Palissy



• Extension de l'école Lancry

#### **SENIORS**

Initié par la Mairie du 10° arrondissement, des bénévoles du centre d'action sociale et le Point Paris Émeraude du 10°, le **Conseil des seniors** est né en novembre 2008.

C'est une commission extra-municipale dont l'objectif est de faire connaître les problèmes spécifiques des personnes âgées, mais aussi de donner aux retraités l'envie et les moyens de s'investir dans la vie de la cité.

**L'Espace Farabi,** café social fréquenté par des migrants âgés, financé par la Ville, a emménagé dans ses nouveaux locaux au 5, rue Louis Blanc.

Le Point Paris Émeraude de la Ville de Paris organise le suivi social des personnes âgées ainsi que le soutien à domicile de celles qui en ont besoin.



• 2º anniversaire du conseil des seniors

#### 



**Rémi Féraud** Maire du 10° arrondissement

#### **ADJOINTS** AU MAIRE DU 10° ARRONDISSEMENT —



Alexandra Cordebard

1ère Adjointe au Maire du 10° chargée des Affaires scolaires, de la Culture, de la Mémoire et du Monde combattant



Marie-Thérèse Eychart

Adjointe au Maire du 10° chargée de la Petite enfance, des Droits de l'Homme et de la Lutte contre les discriminations



Paul Simondon

Adjoint au Maire du 10° chargé de l'Habitat et du Logement



Eric Algrain

Adjoint au Maire du 10° chargé de la Démocratie locale, de la Vie associative et des Personnes en situation de handicap



Elise Fajgeles

Adjointe au Maire du 10° chargée des Transports et de l'Aménagement de l'espace public



Bernard Gaudillère

Adjoint au Maire de Paris Adjoint au Maire du 10° chargé du Patrimoine

# CONSEILLERS D'ARRONDISSEMENT



Hélène Duverly

Conseillère d'arrondissement chargée du Commerce et de l'Artisanat



Alain-Pierre Peyraud

Conseiller d'arrondissement chargé des Espaces verts et de la Lutte contre l'exclusion



**Sybille Fasso** 

Conseillère d'arrondissement chargée des Affaires sociales et des Personnes âgées



Mehdi Guadi

Conseiller d'arrondissement chargé de l'Urbanisme, du Développement durable et de l'Economie sociale et solidaire



Salomé Meiers-Naem

Conseillère d'arrondissement chargée du Développement économique, de l'Emploi et du Tourisme



Stéphane Bribard

Conseiller d'arrondissement chargé de la Jeunesse et de la Prévention



Serge Federbusch

Conseiller d'arrondissement

#### **CONSEILLERS** DE PARIS -



Olga Trostiansky

Adjointe au Maire de Paris Conseillère d'arrondissement chargée de la Santé



Alain Lhostis

Conseiller de Paris Conseiller d'arrondissement chargé de la Politique de la Ville



Véronique Dubarry

Adjointe au Maire de Paris Conseillère d'arrondissement chargée du Sport



Lynda Asmani

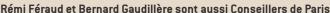
Conseillère de Paris Conseillère d'arrondissement





**Tony Dreyfus** 

Député de la 5<sup>e</sup> circonscription (10<sup>e</sup> arrondissement)



#### SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA MAIRIE DU 10°!

L'action de l'équipe municipale du 10° vous intéresse ? Vous souhaitez être informés des réunions publiques, des grands projets ? Plusieurs mouens d'information sont à votre disposition :

- le magazine municipal, publié tous les 3 mois. Distribué dans les boîtes aux lettres, disponible dans la plupart des équipements municipaux et certains lieux associatifs
- l'Echo du 10°, mensuel d'information sur la vie locale. Distribué dans les boulangeries, mis en ligne sur le site
- le site de la mairie : www.mairie10.paris.fr et
- les newsletters : abonnez-vous en page d'accueil du site internet
- et depuis peu, le compte Facebook : Mairie du



14

#### Groupe Socialiste

« Une ville dynamique, solidaire, démocratique et durable »

Voilà maintenant 10 ans que Bertrand Delanoë a été élu maire de Paris. Grâce à la dynamique en place depuis 2001, le 10° a retrouvé sa vitalité : c'est l'un des arrondissements les plus jeunes de Paris et sa population augmente chaque année. La mutation de Paris s'est accélérée ces dernières années et notre arrondissement est au cœur de ce mouvement

Malgré les difficultés, malgré la crise, malgré le désengagement de l'État, la Ville de Paris a continué d'investir pour développer le service public municipal, ouvrir de nouveaux équipements et encourager les initiatives locales. Car pour notre équipe de gauche, l'ambition quotidienne est de faire vivre la solidarité, d'améliorer la qualité de vie de tous et de préparer l'avenir.

Nous aménageons la ville pour mieux partager l'espace public au bénéfice des piétons et des vélos, pour végétaliser notre arrondissement si dense.

Nous sommes déterminés à aider davantage les familles modestes, à soutenir les associations qui travaillent dans le domaine social, en un mot, à défendre la mixité sociale. Nous voulons que chaque enfant du  $10^{\rm e}$  puisse trouver les conditions de son épanouissement et de sa réussite.

Une ville dynamique, solidaire, démocratique et durable, telle est notre ambition et nous maintiendrons le cap jusqu'au rendez-vous de 2014.

Les élus socialistes du 10°: Rémi Féraud, Eric Algrain, Stéphane Bribard, Alexandra Cordebard, Hélène Duverly, Elise Fajgeles, Sybille Fasso, Bernard Gaudillère, Salomé Meiers-Naem, Alain-Pierre Peyraud, Paul Simondon, Olga Trostiansky

### Groupe Communiste

« Dix ans dans la majorité : les élus communistes au cœur du combat pour la justice sociale »

2001 : élection d'une majorité nouvelle au Conseil de Paris. Nous étions nombreux, au soir du 2ème tour, place de l'Hôtel de Ville à brandir des clés, symboles de la restitution au peuple de Paris de la maison commune, confisquée depuis plus d'un siècle par une droite arrogante et affairiste.

2011 : anniversaire du mi-mandat de la 2<sup>ème</sup> mandature.

Les élus communistes portent un regard positif sur ces années :

L'action municipale fonctionne démocratiquement et en toute transparence. Avant d'être soumis au vote des élus, chaque projet fait l'objet d'une élaboration partagée.

Les engagements électoraux sont tenus. Par exemple :

- L'objectif des 20% de logements sociaux de la loi Gayssot-Louis Besson (SRU) sera réalisé en 2014 ainsi que la complète résorption de l'habitat insalubre;
- En 2011: 30% des petits parisiens sont accueillis dans les crèches (contre 10% dans l'ensemble du pays).

Beaucoup reste à faire. L'explosion des prix de l'immobilier dans Paris renchérit le coût de la réalisation de logements ou d'équipements publics. Des décisions législatives, refusées par la droite, sont indispensables à la lutte contre la spéculation immobilière. Un changement de la majorité gouvernementale est là aussi nécessaire.

Alain Lhostis, Conseiller de Paris

Marie-Thérèse Eychart, Adjointe au Maire du 10°

# **Groupe** des Verts

Al'heure du bilan de mi mandat, nous aimerions rappeler ici la détermination avec laquelle nous avons porté les valeurs de l'écologie politique dans le 10°, dans des contextes souvent difficiles, aggravés par la crise.

Pendant 3 ans nous n'avons eu cesse de nous élever contre les politiques gouvernementales, qui n'offrent comme réponse aux problèmes socio-économiques de nos concitoyens que des mesures sécuritaires qui nous alarment, et une répression accrue qui nous désole, là où les réponses devraient être d'ordre social.

Et au sein même de la majorité municipale et dans l'arrondissement, inquiétés par la politique de la vidéo surveillance, insurgés par les conditions de vie « offertes » aux exilés de notre arrondissement, exigeants face au programme local de l'habitat que nous avons voulu (et que nous avons obtenu!) plus juste...

Lorsque nous ne partagions pas les positions prises par le PS, nous l'avons fait savoir en réaffirmant avec force notre attachement à un 10° plus juste et solidaire.

Demain comme hier, nous continuerons à travers nos deux voix, à nous faire entendre haut et fort, ici et ailleurs, dans l'objectif de pallier à notre échelle aux dégâts causés par une politique gouvernementale qu'il est de notre devoir de combattre.

> Véronique Dubarry, Adjointe au Maire de Paris, Chargée des personnes en situation de handicap, Déléguée au Maire du 10° aux sports

Mehdi Guadi,
Conseiller d'arrondissement
Chargé de l'Urbanisme,
du Développement durable
et de l'Economie sociale
et solidaire

# Centre et Indépendants

« Les points noirs du bilan de mi mandat »

73% des Parisiens jugent le bilan du Maire de Paris, négatif en matière de logement (sondage du Journal du dimanche), domaine qui est pourtant la première préoccupation des Parisiens. Ce n'est malheureusement pas le seul grief qu'ils reprochent à l'équipe municipale.

La propreté reste malheureusement en tête des déceptions, ainsi que celle de la circulation totalement asphyxiée dans notre ville depuis 10 ans sans réelle politique écologique avec des bus propres et un aménagement de la chaussée très dangereux pour la majorité des 1 000 rues accessibles en sens interdit pour les vélos depuis juillet 2010.

En voulant aller plus loin que la sagesse parlementaire, et atteindre le seuil fixé par la loi SRU dès 2014 pour des raisons purement électoralistes, le maire a réduit l'offre privée, contribuant ainsi à la flambée des prix du marché.

Je regrette donc que les familles les plus modestes du 10° arrondissement qui ont du mal à se loger soient les premières victimes de cette politique du logement. Car n'oublions jamais que la mairie a gagné près de 900 millions d'euros par an depuis presque 10 ans grâce à la spéculation immobilière, et que cet argent aurait dû repartir vers la construction de nouveaux logements et pas dans le rachat d'immeubles déjà existants.

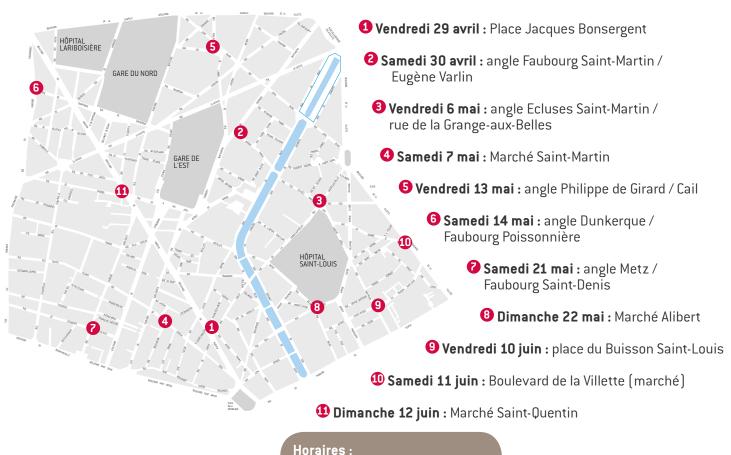
Il reste néanmoins une satisfaction des Parisiens concernant l'animation et l'embellissement de la ville et je m'en réjouis car j'ai toujours soutenu et voté l'ensemble des grands projets culturels de paris qui contribuent au rayonnement de notre capitale.

Mais la question demeure! Paris estelle encore une grande capitale internationale sur le plan économique? La réponse à la fin de la mandature en 2014 par le verdict des urnes!

> Lynda Asmani Conseillère de Paris



# LE MAIRE À LA RENCONTRE DES HABITANTS



Le vendredi de 17h à 19h

# COMPTE-RENDU DE MANDAT de Rémi Féraud et de l'équipe municipale